

Initiatives ministérielles

comme philosophie ou comme opinion, ou comme tangente dans leur comté respectif. De faire un redécoupage électoral juste pour le plaisir d'en faire un parce que la Loi électorale dit qu'il faut en faire un à tous les dix ans, mais cela me semble ignorer cet aspect-là du travail du député.

Et dans mon cas, par exemple, on va me confier la représentation de 30 000 ou 35 000 électeurs nouveaux, que je ne connais pas, avec des municipalités—tantôt j'écoutais mon collègue devant moi nommer des municipalités comme Béthanie ou tout cela—où je n'ai jamais mis les pieds. Et, du jour au lendemain, je vais devoir représenter ces gens-là. Il y a des dynamiques de groupe qui se dégagent dans notre société. Des gens s'habituent à vivre ensemble, dégagent des consensus et les transmettent à leurs députés s'ils ne les a pas déjà perçus naturellement.

Dans mon cas, j'ai bien peur d'être un peu dépourvu face aux revendications éventuelles de gens que je ne connais pas malheureusement. Et je suis sûr que pour changer des nombres tout simplement, que mon collègue de Shefford, face à ces gens-là, ferait un bien meilleur représentant que moi, je pense, parce que je ne connais tout simplement pas ces municipalités, ces MRC, ces électeurs éventuels.

Bien sûr, le parti du Bloc québécois se fera un devoir de représenter tout le monde sur le territoire du Québec, mais seulement, il reste que pour des points bien précis ou particuliers, il va arriver que le député de Shefford qui est en place, à cause des dynamiques de groupe qui s'inscrivent dans la pensée de ces régions-là, va faire certainement un travail plus précis. Certaines interventions, que j'oserais qualifier de chirurgicales, qui vont être de bon aloi dans ce comté-là alors que moi, nouveau député, pour ces gens-là, eh bien, le temps de faire le tour du jardin, de m'informer des problèmes de chacun, de connaître leurs municipalités et les problèmes de ces municipalités et MRC, cela va prendre un certain temps et j'ai peur que ces gens-là en souffrent. Donc, je pense, au départ, que cet argument qui dit que la démocratie exige qu'on révisé la carte électorale tous les dix ans, peu importe ce qu'on pondra au bout, mais il faut la réviser, là-dessus, je n'en suis pas.

• (1205)

Le comté de Chambly que je représente et qui compte environ 75 000 électeurs est quand même assez compact. Vous disiez tantôt, monsieur le Président, que vous voyagez beaucoup, surtout dans le comté de Shefford; je n'ai malheureusement pas eu le plaisir de vous voir dans le comté de Chambly, mais j'espère que vous y êtes passé. Et si ce n'est déjà fait, je vous y invite.

Le Richelieu traverse mon comté d'un bout à l'autre. On est en pleine région des Patriotes. Donc, je ne suis pas le premier indépendantiste de qui on parle à la Chambre des communes. Incidemment, j'ai appris dernièrement qu'il y en a cinq de Be-
loeil qui sont morts à la Bataille des Patriotes, en 1837. Ces gens, des Préfontaine et des Lafrance de Be-
loeil, font partie de mon comté. Si je mentionne l'époque de 1837, c'est parce que ces

gens-là vivent ensemble et se connaissent. Ils ont bâti des choses, ils ont bâti des ponts sur la fameuse rivière Richelieu. Ils ont bâti des églises, ils ont fait leur paroisse. Ces gens-là sont habitués de vivre ensemble. Il y a comme une espèce de complicité entre les citoyens d'une région. C'est une tradition non écrite mais qui existe quand même.

Quand on garroche à un député 35 000 nouveaux électeurs qu'il ne connaît pas, je pense qu'on vient de fausser la dynamique du groupe, au grand détriment, non pas du député ou du gouvernement fédéral, mais de l'électeur visé. Ensuite, si on veut parler de choses beaucoup plus pratiques, prenez tout simplement l'histoire des communications téléphoniques.

Dans mon comté déjà, c'est moins pire. D'un bout à l'autre de mon comté, on ne peut pas se parler par appel direct, il faut utiliser l'interurbain. Mais moi, comme député, pour desservir ma population et être accessible, je me suis installé dans le centre du comté où je peux appeler d'un bout à l'autre sans engager des frais considérables à mon gouvernement, c'est-à-dire aux contribuables, et aussi, les contribuables peuvent me rejoindre d'un peu partout dans mon comté sans frais d'interurbain. Pour certaines personnes, spécialement les personnes âgées, les frais d'interurbains sont importants et imprévus, surtout quand ils ont à communiquer avec leur député, et cela peut les pénaliser.

Imaginez qu'on vient me lancer que dans mon comté, les gens vont continuellement devoir utiliser l'interurbain de Bell Canada pour pouvoir communiquer avec leur député. Ça risque de leur coûter cher. Ce n'est qu'un petit problème technique, me direz-vous, mais quand on parle de représentativité du député on risque, par ce moyen, d'être moins représentatif et de moins en moins représentatif toujours par des incidences comme celles-là qui feraient que les députés, à la suite de ce redécoupage, ne feraient pas leur job. C'est mon premier souci.

[Traduction]

M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour défendre les motions que le Parti réformiste a proposées à tous les députés de cette Chambre. J'adopte cette position parce que je suis fermement convaincu qu'il faut apporter des modifications au gouvernement et changer notre façon de procéder.

Les amendements proposés limiteraient à une période maximale de 12 mois le report du processus et garderaient officiellement en poste les commissaires déjà en place. Je suis absolument en accord avec ces motions, mais il est évident que j'aimerais mieux, comme tous les députés du Parti réformiste, que le projet de loi C-18 ne soit pas adopté du tout.

Je suis un Canadien ordinaire, une personne ordinaire. Je m'inquiète énormément de ce qui se produit au pays depuis quelque temps: le mode de gouvernement de notre pays, l'énorme déficit, le fardeau de la dette imposé à tous les Canadiens et le chômage. Un des principaux points dont tous les députés de cette Chambre ont entendu parler durant la campagne électorale, c'est